

LA JUSTICE

QUEBEC, 15 NOVEMBRE 1889

Sarasate, le célèbre violoniste espagnol, visitera le Canada.

Le Northern Pacific ne donne cette année, que 1 pour cent de dividende.

En 1878, il n'y avait qu'un steamer de 3,600 tonneaux, qui était le seul de ce genre en Europe. Il y en a aujourd'hui dans le Royaume-Uni 330 de 3,000 à 8,000 tonneaux, avec un tonnage collectif de 1,314,201, soit une moyenne de 4,000 tonneaux chacun.

Au commencement d'octobre dernier, le directeur de la monnaie de Washington, a exprimé l'opinion que l'énorme exportation d'or devait être attribuée dans une grande mesure à la nécessité de rembourser aux banques européennes les traites fournies par elles à l'ordre des touristes en cours de voyage : des chiffres ont été cités à l'appui de cette opinion. Elle est aujourd'hui confirmée par une statistique relevée par un représentant du trésor à New-York, établissant que diverses lignes de paquebots transatlantiques ont transporté en Europe, pendant l'année finissant le 30 juin dernier, 77,590 passagers de cabine, et que, d'après l'évaluation approximative des principaux banquiers, leurs clients à l'étranger ont dû dépenser en moyenne quelque chose comme \$1,000 par tête.

La ruine ! la ruine !

Un romancier peu recommandable a écrit un roman intitulé "Mademoiselle la Ruine." M. Chapuis en écrit un autre, lui, qui n'est guère plus moral et qui porte le même titre.

Ce pauvre homme s'évertue à crier à la ruine. Il fait des chiffres, il travaille, il peine, il sue à grosses gouttes pour en arriver toujours à la même conclusion : la ruine de la Province.

Il fait des chiffres par lesquels il prétend prouver la ruine ; il écrit à la brasse, en masse, en colonnes, toujours pour nous montrer avec son geste fatidique que la chose qui arrive c'est la ruine.

Il parodie M. Desjardins, déclame, crie, tempête pour nous annoncer la ruine.

Il prend des poses majestueuses, une voix sépulchrée et de son doigt sinistre il nous montre la ruine.

Il nous casse les oreilles avec cela continuellement, jour par jour, sans pitié pour le bon sens, sans égards pour la vérité, dans le seul but de faire de la politique.

Il est convenu que quand on est dans l'opposition il faut crier à la ruine.

Et M. Chapuis, étant dans l'opposition, remplit son rôle à merveille.

Il n'y a pas de pluie si froide, si lente qu'elle soit, qui soit ennuyeuse comme la ritournelle de M. Chapuis, ritournelle dont il ne démontre pas et avec laquelle il pose en prophète de malheur.

Ce brave homme avait prédit que M. Mercier serait obligé d'emprunter pour payer les \$400,000 des jésuites ; or, M. Mercier n'a pas emprunté et a payé tout de même ; donc c'est la ruine.

Si M. Mercier avait emprunté ce serait encore la ruine.

Il n'a pas emprunté et c'est toujours la ruine.

Que le gouvernement local fasse des choses que pratique tous les jours le gouvernement fédéral, pour ce dernier tout est bon, mais pour le premier c'est la ruine.

L'esprit de parti qui préside à tout cela est dégoûtant plus qu'on ne peut le dire.

Un prophète de malheur

Amis lecteurs, voulez-vous lire les lamentations du prophète sur les ruines de Jérusalem ? Lisez l'article du Courrier d'hier.

Comme ridicule c'est d'un comique achevé.

On dirait le général Boulanger lançant du fond de son exil, ses proclamations au peuple français.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer un petit morceau de cette pièce lamentable.

C'est dans le genre élégiaque, tout-à-fait convenable pour un mois comme celui que nous traversons, au milieu des brumes et des pluies de novembre.

Comme pièce de curiosité cela méritoit d'être signalé. Nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer le tout.

Voici donc le foudroyant morceau :

Électeurs de la province de Québec, voilà où nous en sommes réduits, après trois ans de règne libéral.

Nos adversaires sont accablés dans une éffrayante impasse.

Ils ont augmenté les dépenses sur une échelle horde de toute proportion avec nos revenus.

mauvais pour la santé des gouvernements.

Alors que font-ils ? Ils empruntent en cachette. Ils détournent les dépôts des compagnies.

Is font main basse sur l'argent des autres.

A la fin de cette année, les \$2,239,000 des dépôts seront engloutis dans le gouffre. Nous le démontrerons dans un prochain article.

A cette époque, il faudra bien que M. Mercier emprunte ou recoure à la taxe.

Mais auparavant il fera des élections générales.

S'il tombe, après lui le déluge ! S'il parvient encore à faire de vous ses dupes, électeurs de la province, retenez bien ceci.

Vous aurez de nouveaux emprunts, de nouvelles taxes, de nouveaux fardeaux.

Vous assisterez à une orgie d'extravagances, de gaspillages, de tripotages, à côté desquels paliront tous ceux du premier terme de M. Mercier.

Exalté par ses succès, crié par sa fortune heureuse, plus que jamais infatué de lui-même, et plus que jamais entouré par sa clique néfaste, il conduira la province d'aventure en aventure jusqu'à la ruine de nos institutions, de notre crédit et de notre honneur.

Extravagances, folles, gaspillages, tripotages, orgies, tout y est.

Les gens qui s'intéressent à la santé du rédacteur du Courrier se demanderont, sans doute, si son cas n'est pas désespéré.

Franchement, l'esprit de parti rend bien ridicules certaines gens quiavaient assez d'esprit au fond, s'ils ne voulaient pas trop en avoir.

L'hygiène publique

Nous avons laissé se poursuivre jusqu'à présent, sans y prendre aucune part, la discussion qui se fait depuis quelque temps, dans les journaux, entre médecins distingués, au sujet de l'état sanitaire de la ville de Québec.

Il est rare que les automes au Canada ne nous amènent pas quelque épidémie, ou tout au moins, une recrudescence de ces maladies, de ces fièvres qui séjournent presque constamment dans les populations des villes. La scarlatine, la diphtérie, la fièvre typhoïde, etc., etc., sont toutes plus ou moins à l'état latent, durant la belle saison, dans quelques réduits d'où elles s'échappent aux jours de la température malsaine pour courir dans tous les rangs de la société et y faire leur œuvre de mort.

Les médecins nous expliquent fort bien que dans des agglomérations de personnes de toutes conditions, comme il s'en trouve dans nos villes, nos faubourgs, nos familles nombreuses de la campagne, la maladie contagieuse, quelle que soit sa nature, trouve des causes locales qui l'entretiennent toute l'année. Ces causes augmentent ou diminuent d'intensité avec les changements des saisons. Dans les villes surtout où le soleil et le grand air ont moins d'action sur les miasmes du drainage, où les sujets s'effrent plus nombreux, les progrès de la maladie sont plus rapides comme aussi son existence est plus facilement dissimulée.

Il est plus ou moins facile de contrôler les causes locales et ordinaires d'une maladie contagieuse dans les villes. Quand le médecin, l'hygiéniste les a une fois signalées, c'est à peu près tout ce qu'il peut faire avant d'aller en combattre le développement chez les malades et les familles. C'est souvent à l'autorité civile ou gouvernementale qu'il incombe ensuite de faire faire des travaux d'assainissement.

Quand il s'agit au contraire d'une épidémie provenant de causes exceptionnelles, extérieures, l'hygiéniste, le médecin consciencieux, qui les a découvertes ne se contentera pas de les combattre isolément là où l'appelle son devoir, il jettera le cri d'alarme. On se prémunira, on établira un cordon sanitaire, et des précautions exceptionnelles nous protégeront, comme il y a à quelques années par exemple, contre l'épidémie de la variolo qui a sévi si cruellement à Montréal.

Or la discussion actuelle a pour objet une recrudescence de fièvre typhoïde dont une des causes, telle que tracée par un de nos médecins distingués est exceptionnelle et extérieure.

Nous connaissons suffisamment ce dont il s'agit. Le pour et le contre de la discussion, impartialement réduits à leur plus simple expression, nous apprennent qu'il y a cet autome, à Québec, un peu plus de fièvre typhoïde que d'habitude ; que l'une des causes, et non pas l'unique cause, de cette épidémie, est scientifique et raisonnablement imputable à du lait contaminé.

Le plus fort de la controverse avait pour objet d'établir que ce n'était pas la cause unique de la maladie, et quand ce point, qui n'était peut-être pas contradictoire, a été gagné, la discussion n'offrait plus guère d'intérêt que pour les parties engagées.

En s'appuyant sur le sort du fournisseur de lait, ce qui était faire preuve d'un bon naturel, on ne devait pas oublier l'intérêt public, ni méconnaître l'acte d'une sympathie plus générale.

Nous ne ferons que signaler cette cause d'acrimonie dans la discussion personnelle où nous n'avons rien à voir.

On s'est plu souvent à reconnaître que la ville de Québec, grâce à son site, était une ville saine. Nous croyons qu'avec un peu plus de prudence et un service hygiénique un peu mieux compris et organisé ce compliment restera mérité.

Nous blâmons aussi les exagérations que l'on fait trop souvent ici à la moindre recrudescence de maladies. Elles sont aussi injustifiables que notre manque de précautions et que nos imprudences.

Quant à l'hygiène publique, il faut que tout le monde s'habitue à en comprendre et respecter les préceptes. Nous savons quels soins nous mettons à chercher maintenant à étouffer les incendies, les conflagrations des leur origine ; nous

avons sous ce rapport un service qui fait notre honneur et notre salut. Or, la vie des gens n'est pas moins précieuse que la propriété. Si les murs et les portes des villes n'empêchent pas la mort d'y entrer à son heure pour chacun d'eux, on peut toujours, dans une certaine mesure, la tenir en respect, en évitant l'épidémie. Et c'est dès l'origine aussi qu'il faut songer à arrêter la contagion. L'ennemi est toujours là : que l'hygiène nous protège.

Depeches de nuit

Validation des élections en France

LA COMMISSION PARNELL

LE PROCES CORVILAIN

LA VIGNE EN CALIFORNIE

L'AFFAIRE CRONIN

Une explosion : 8 personnes tuées et 28 blessées

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

La commission Parnell

Un mariage fashionable

Un prix de Facadémie

tain nombre d'autres sujets qui pourraient être mis devant le congrès. Le comité suggère un plan d'action quel que soit le résultat de l'exposition sera tenu.

Nouvelle Orléans, 14 novembre.—A une assemblée de la chambre de commerce et de l'industrie, il y a eu discussion fort animée sur la question de Fendit préférable entre New-York et Chicago pour tenir l'exposition internationale de 1892. Une résolution a été adoptée en faveur de Chicago. Des dépêches ont été reçues de l'ex-président Cleveland, Chauncey Dewey, Hill, Erasmus Wiman et d'autres insistant pour que la chambre de commerce accorde son appui en faveur de New-York. Cependant l'opinion en faveur de Chicago a été si forte qu'elle n'a pu être renversée.

L'affaire Cronin Chicago, 14 novembre.—Le News dit qu'après une conversation qu'il a eue avec les avocats de l'Etat dans l'affaire Cronin, la poursuite est convaincue de l'excellence de la preuve faite par elle, preuve dont aucun chahnon n'est interrompu et qui pèse fortement sur les cinq accusés. M. Longnecker dit qu'il y a cinq autres personnes qui sont et seront accusés et aura été de 1892. Une résolution a été adoptée en faveur de Chicago. Des dépêches ont été reçues de l'ex-président Cleveland, Chauncey Dewey, Hill, Erasmus Wiman et d'autres insistant pour que la chambre de commerce accorde son appui en faveur de New-York. Cependant l'opinion en faveur de Chicago a été si forte qu'elle n'a pu être renversée.

Un mariage fashionable New-York, 14 novembre.—Miss Eva Ingersoll, la fille aînée du colonel Ingersoll, a épousé hier M. M. Watson Hill Brown, le banquier bien connu de Wall Street. La cérémonie a été un contrat purement légal. Le juge Geo. E. Barrett de la Cour Suprême, officiait. Cent invités ont été admis à la cérémonie. Les commentaires que n'a certainement pas fait diminuer le fait qu'un ministre du culte n'a pas présidé à la cérémonie.

Une greve Pittsburg, 14 novembre.—Les mineurs de quatre localités de la vallée de Monongahela ont décidé de se mettre en grève pour une augmentation d'un demi-cent par ribnet. Environ 5,000 seront affectés par cette grève.

Une veine de gaz naturel Pittsburg, 14 novembre.—Un journal du matin dit qu'un homme en creusant un puits pour avoir de l'eau sur sa ferme à 25 milles au sud-ouest de cette ville, a découvert une veine de gaz naturel ayant une force d'élévation de 50 pieds dans l'air. Ce puits est si près de la maison de ce fermier qu'il n'a pas osé l'allumer. Cependant il y introduira un tuyau et fera l'expérience plus loin.

Est-ce un suicide ? Montréal, 14 novembre.—On a reçu ce matin la nouvelle d'une tragédie qui aurait eu lieu à St-Emmanuel, comté de Soulanges. Un jeune Rodrigue était malade depuis très longtemps et avait l'esprit fort dérangé. Dimanche dernier on le vit nettoyer un fusil qui se trouvait dans la maison de son père, et très de bonne heure lundi matin il quitta la maison à la dérobée. Quand les parents s'aperçurent de son absence et de la disparition du fusil, ils en conclurent qu'il était parti pour la chasse. Va l'état fait de sa santé, on jugea prudent d'aller à sa recherche. Quelques amis partirent à cette fin. En arrivant à un bois ils aperçurent une petite fumée qui s'échappait et s'approchant davantage, quelle horreur ! ils constatèrent que Rodrigue s'était adossé à un arbre, s'étant déchargé le contenu le fusil droit au cœur.

La baisse sur le fer New-York, 14 novembre.—Une dépêche déclare qu'il y a eu baisse de 2 livres par tonne dans le fer en barre du Chili et dans le marché au cuivre de Londres. Cette baisse a été causée par le fait que des banquiers détenaient une partie du cuivre du syndicat français l'ont jeté sur le marché.

Incendie domageable Louisville, Ky., 14 novembre.—La grange de Lock and Smith, près de Louisville, a été incendiée, hier soir, avec 17 juments et 816 poulains d'un an. Pertes \$35,000. On dit que le feu a été causé par la pipe d'un trapp.

Passagers turcs Panama, 14 novembre.—Le steamer français Barnet est récemment arrivé dans les ports de la République Argentine et du Brésil, avec 270 turcs à son bord. Les autorités de ces deux pays n'ont pas voulu permettre à ces immigrants de débarquer et le steamer les a reconduits en Europe.

Le Pacifique et le Grand-Tronc Toronto, 14 novembre.—La dépêche spéciale suivante a été publiée dans le Globe de ce matin :

« Londres, 13 nov. 1889. « Les rumeurs ont de nouveau circulé depuis deux jours que des relations plus amicales avaient été établies entre le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc. Ces rumeurs n'ont pas été confirmées. Dans les cercles officiels généralement bien renseignés elles sont cependant regardées comme étant en opposition avec l'attitude d'indépendance que le Pacifique Canadien a gardé depuis quelque temps. Les actions de ces deux compagnies sont sensiblement plus fermes qu'elles n'étaient il y a une semaine. Celles du Grand-Tronc sont relevées de leur baisse récente et celles du Pacifique augmentent encore considérablement. « L'état du bureau de commerce en Angleterre pour le mois d'octobre accuse de nouveau une augmentation marquée dans les importations et les exportations du Canada. »

Le lieutenant-gouverneur Royal refuse d'accepter la démission de son conseil d'avisieurs Winnipeg, 13 novembre.—Un télégramme de Regina mande que le Dr Byrd a lu, hier après-midi, deux documents que le lieutenant-gouverneur avait autorisé à mettre devant la chambre. Le premier était sa démission et celle de ses collègues comme avisieurs de Son Honneur. Tout en prétendant que la position qu'ils ont prise était conforme à l'acte et aux intérêts du pays, ils croient qu'après l'adoption du vote de son honneur, il était de leur devoir de suivre cette ligne de conduite envers Son Honneur.

L'autre document était la réponse de Son Honneur qui refusait d'accepter la démission, parce qu'il n'y avait aucun acte qui prouvât que ses avisieurs méritaient plus la confiance qu'on avait mise en eux.

Laval-Victoria Montréal, 14 novembre.—L'Inbroglio Laval-Victoria est sorti hier de la ville de Laval. En vue des poursuites qu'on se propose d'entreprendre, les professeurs favorables à l'annulation se réuniront lundi soir pour discuter la situation et adopter un modus vivendi.

Le digne d'un moulin se rompt et un vilainage est inondé Toronto, 14 novembre.—Un accident désastreux s'est produit mercredi matin à Alton, Ont. A 3.30 heures pendant que tout le monde était plongé dans le

sommeil, le digne du moulin McClellan s'est rompu. Cette digne était située à un mille environ du village. La rupture de cette digne a entraîné la ruine de trois ou quatre autres chaudières et dessous ; le village a été inondé d'une manière terrible, et le matin un grand nombre d'édifices offraient le spectacle d'un amas de ruines. La fondrie Dick, bien que construite en pierres, est complètement démolie. Les époux Harris, deux vieillards ont été emportés par le torrent, avec leur maison. On n'a pas encore trouvé le corps de Mde Harris, mais celui de son mari a été trouvé un peu au dessous de l'emplacement de leur maison.

Le pont du chemin de fer canadien du Pacifique, embranchement de Crédit Valley, a été emporté, mais les trains ont été prévus à temps.

On calcule que les pertes matérielles sont de plusieurs milles piastres. Alton est un village du comté de Carlwell, sur la rivière Credit, de six cents ans où il y a plusieurs moulins, scieries et manufactures. Il est situé à 44½ de Toronto.

Comité de l'aqueduc Une assemblée importante de ce comité a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville. En l'absence du conseiller Duquet président de ce comité, l'échevin Hearn fut appelé au fauteuil et étaient présents : Les échevins L. J. Demers, Kirounek et Roulet, et les conseillers McWilliams, Ginfort, Vincent, McGreevy, Patry, S. Demers, Foley, Carrel, Drolet, Haard, Morin et Perron.

Une lettre de MM. Charlebois et O. E. Murphy demandant au comité d'accepter une proposition pour faire tout l'ouvrage de l'introduction de l'aqueduc à St-Sauveur en entier et y incluant le drainage et ces messieurs proposent d'attendre pour le paiement jusqu'au 1er juillet 1890. Voici la lettre en question.

Messieurs. En examinant votre demande de soumission pour fournir les tuyaux en fer pour la construction d'un aqueduc à St-Sauveur, nous nous sommes demandé si vous n'accepteriez pas une soumission pour l'ouvrage entier, en y incluant les conduits d'égout, le service complet pour les maisons etc., enfin tout prêt à fournir l'eau ; en ce cas nous sommes disposés à attendre pour le paiement jusqu'à après le 1er juillet prochain. Si vous jugez notre proposition acceptable vous nous obligerez par une réponse immédiate pour nous permettre de renseigner de suite sur les détails de la construction.

Vos dévoués, CHARLEBOIS ET MURPHY.

M. le conseiller Demers est d'opinion que le comité d'aqueduc trouve qu'il est trop tard pour entretenir la proposition de MM. Charlebois et Murphy, vu que les soumissions ont été ouvertes pour la fourniture des tuyaux en fer.

M. le conseiller Carrel propose d'entendre ces messieurs devant le comité pour connaître leur proposition.

M. le conseiller Demers demande que l'on procède immédiatement à l'introduction de l'eau dans la salle de la Halle Finlay pour l'utilité des enfants qui fréquentaient l'école des Soeurs Grises tenu dans ce marché.

M. le président dit que la chose se fait actuellement.

On s'occupe ensuite des soumissions pour la fourniture des tuyaux pour l'introduction de l'eau à St-Sauveur. Il y avait treize soumissionnaires pour les tuyaux en fer requis, et deux soumissionnaires pour ces mêmes tuyaux par pied linéal.

Les soumissions suivantes ont été reçues.

W. E. Gower..... \$65,841 65
Rohitaille & Picher..... 88,250 43
H. O. Bossé & Co..... 75,381 92
Ch. Jos. Picher..... 82,295 88
Cie. Canadienne des conduits d'eau..... 73,340 54
N. Robitaille..... 78,982 12
Canada Pipe & Foundry Co. 67,698 96
E. Hardy..... 66,006 49
Drummond McCall Co..... 62,615 51
G. M. Webster..... 60,742 86
James Maguire..... 58,833 62
B. J. Coghlin..... 64,338 01
Turnbull & Co..... 69,200 85

Soumissions par pied linéal :
W. E. Gower..... \$61,612 78
Compagnie Canadienne des conduits d'eau..... 51,964 52

M. le conseiller Morin est d'opinion que l'on doit donner le contrat à une maison de Québec du moment que les prix sont à peu près les mêmes. Il ajoute que les autres villes acceptent ordinairement les soumissions de leurs contribuables, surtout lorsqu'ils offrent des garanties.

Le conseiller Goulet est de la même opinion.

Le secrétaire du comité informe ce comité qu'il a reçu de la maison Robitaille et Picher le dépôt de 5 pour cent.

Le conseiller Carrol propose que l'on recommande au conseil la soumission de M. Maguire de cette ville, comme étant la soumission la plus basse et la plus avantageuse.

M. l'échevin Fiset propose en amendement, secondé par l'échevin Kirounek, « Que le comité de l'aqueduc fasse rapport au Conseil des trois soumissions les plus basses reçues, MM. Maguire, Drummond McCall & Co., et Hardy pour la maison Robitaille, et que dans l'intervalle le secrétaire du comité soit « prié d'informer les soumissionnaires de déposer avant quatre heures des « main (vendredi), un chèque accepté « représentant cinq pour cent sur le « prix de la soumission. » Cet amendement a été adopté et la motion de M. le conseiller Carrol mise de côté.

Pour les tuyaux de drainage pour St-Sauveur on a reçu les soumissions suivantes : F. Boursford, St-André Drain Pipe Co., G. M. Webster, W. McNally & Co., W. E. D. Bell. On a décidé de recommander à la soumission de St-André Drain Pipe Co., de St-Jean, P. Q., comme étant la plus basse et la plus avantageuse, à condition que cette compagnie fournisse le dépôt de 5 pour cent.

Le comité s'ajourne à 11 h. 30.

PALAIS DE JUSTICE

JUGEMENTS PAR LE GRIFFIER DE

NOUVELLES

Université Lavet
Cours publics et géologie
Ce soir à huit heures et quart, M. Vaché...

Le revenu de la Corporation
Comme nous l'avons déjà annoncé, la perception des taxes...

Table with 2 columns: Day (Samedi, Lundi, Mardi, Mercredi) and Amount (\$19,727.00, 10,221.42, 10,799.83, 4,675.31)

Voici maintenant les montants payés par chacun des huit anciens quartiers de la ville, le mardi deux novembre:

Table with 2 columns: Quarter (Champlain, St-Pierre, Palais, St-Louis, Montcalm, St-Jean, Jacques-Cartier, St-Roch) and Amount (\$699.81, 2,754.47, 2,558.58, 1,296.06, 774.41, 436.84, 735.86, 748.74)

Le "pilote" des bestiaux dans les rues
Mercredi encore, on a conduit à St-Sauveur par les rues St-Paul et St-Joseph, un immense troupeau de bêtes à cornes...

Clubs de raquette
L'assemblée annuelle du club Le Huron a eu lieu mercredi dernier. Le résultat de l'élection des officiers a été comme suit:

Patron.—L'honorable A. P. Angers, réélu.
Vice-patron.—L'honorable H. Mercier.
Président-honoraire.—L'honorable Jean Blanchet.

Président-actif.—M. F. X. Gosselin.
Vice-président.—M. John McLean.
Secrétaire.—M. Tom Lemoine.

Assistent-secrétaire.—M. C. Deguise.
Trésorier.—M. J. B. Morin.
Comité.—MM. J. P. Déry, Théo. Hamel, Jos. Martin et Charles Lavoie.

La quatorzième assemblée annuelle des membres du club de raquette Québec a eu lieu hier soir.

Les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année 1889-1890.
Président.—M. J. S. Dunbar, réélu.
Vice-président.—M. A. H. Peters, réélu.

Secrétaire.—M. A. E. Scott.
Trésorier.—M. W. B. Scott.
Comité.—M. C. Phillips, L. Bruneau, J. Gingras, Dr Russell, J. E. Beawell, jr.

Conseil de ville
Le conseil de ville siégera ce soir à 7 h. 30 p. m., à l'hôtel de ville.

Tara Hall
Le Tara Hall Minstrel's donnera un concert à cette salle vendredi le 22 courant. Ce concert est organisé par plusieurs jeunes amateurs de cette ville et promet d'être très intéressant.

Police et feu
Un individu a été arrêté hier soir sur la rue Saint-Jean pour ivrognerie et a été conduit à la station No. 1.

Vers 6 h. 30 hier soir, les pompiers ont été appelés à la boîte 23 pour un feu de cheminée, rue Petit Champlain.

Cours matrimoniaux
Le Lt-Col. Duchesnay a tenu deux cours matrimoniaux de droit, cette semaine, l'un mardi à la citadelle et l'autre hier à l'école de cavalerie.

Saisie d'un greffe de notaire
Nous empruntons à l'Événement en complétant le compte rendu suivant: Son Honneur le juge Casault a rendu, il y a quelque temps, en cour supérieure, une importante décision.

Pou Germain Guay, notaire bien connu de cette ville, avait fait dans un contrat de mariage de sa petite fille avec Mich. Philéas Laberge, aussi notaire de cette ville, donation entrevue de son greffe à ce dernier, s'en réservant la possession et l'usufruit jusqu'à sa mort.

Plus tard, par testament, il légua le même greffe à son fils Louis Edmond Guay.

A la mort de Germain Guay, le greffe fut déposé chez le notaire de ce district, et quelque temps après, le notaire Laberge, ayant obtenu du lieutenant-gouverneur en conseil l'autorisation nécessaire d'après la loi du notariat, s'en fit remettre la possession par le notaire.

C'est alors que le légataire Louis Edmond Guay mit en action en revendication du greffe de son père, prétendant que la loi du notariat ne permettait pas la transmission des greffes de notaires par testaments.

Le juge Casault a décidé que la donation était bonne et valable et que le notaire Laberge avait son droit à la possession de ce greffe.

Le nombre de minutes que renferme ce greffe s'élève à plus de 25,000; c'est le plus considérable de tous les greffes de notaires de ce district.

M. J. E. Lavery et M. T. C. Casgrain, conseil, représentèrent la demande; M. Alph. Pouliot était l'avocat du notaire Laberge.

En conseil par et par la Remède contre la diphtérie

On conseille le remède suivant comme très excellent pour guérir de la diphtérie:

Pour les enfants, prendre une cuillerée à thé de tébenthine clarifiée le matin et une le soir.

Pour les adultes une cuillerée ordinaire.

Prendre ensuite un verre de lait tiède pour dissoudre la sensation de brûlure produite dans la gorge par la liqueur.

Ce remède a déjà été employé avec succès sur un enfant de sept ans.

Société St-André

Nos concitoyens d'origine écossaise viennent de faire comme suit l'élection des officiers de leur société nationale et de bienfaisance:

Président.—Peter Johnston.
Vice-présidents.—A. Robertson et J. Gilmore.

Secrétaire.—J. Porteous Arnold.
Trésorier.—D. H. Goggin.
Chaplain.—Rvdms. Cook et Clark.
Médéric.—D. Blair.

Comité.—D. R. McLeod, J. T. Ross, W. Brodie, W. Rae, et A. Wabster.
Auditeurs.—F. Glass et J. Brodie.

Le service religieux annuel aura lieu le 30 du courant à l'église St-André, et le sermon de circonstance sera fait par le Rév. professeur Macadam, du collège Morrin.

Vente Annuelle Comptant

Afin de faire de l'espace pour les immenses achats faits par M. A. E. SEIFERT, sur les différents marchés d'Europe, nous nous proposons de disposer d'une grande partie de notre présent stock, à une réduction considérable.

Chaque vente est strictement comptant

Les articles suivants sont d'une grande valeur exceptionnelle:

Montres, Remontoirs avec mise à l'heure, pour enfants, en argent sterling: \$5.00, \$5.50 et \$6.00.

Epinglettes en argent sterling: 75 cts., \$1.00. Magnifiques horloges françaises se montant tous les huit jours, sonnantes les heures et les demi-heures: \$10.00, y compris globe et porte-horloges.

Horloges en nickle: 90 cts Grande variété de lampes de nuit: \$1.00 chaque

Bottes à toilette en pluche: \$1.00, \$1.50 et \$2.00

Boîtes à gants et à mouchoirs, set complet: \$3.50. Encriers en cuivre: 25 cts et \$1.00

Chandeliers en cuivre: 25 cts., 75 cts., et \$1.00. Porte-montres en cuivre: 25 cts.

Venant d'être mis en vente

500 abat-jour, nouveau style, en papier, soie, dentelle, cuivre. Supports d'abat-jour en nickle, cuivre.

Abat-jour pour lampes à piano, en soie et en verre, et de nouveaux abat-jour en métal.

Bourses en cuir, boîtes à cartes, portefeuilles, boîtes à cigarettes

Braçoirs et chataines, porte-montres en cuir.

G. SEIFERT BAZAR EUROPEEN 34 Rue de la Fabrique 34 TELEPHONE 147

Pharmacie de St-Roch En GROS et en DETAIL

Dr G. GIROUX Médecin, Chirurgien et Pharmacien 161 RUE ST-JOSEPH (Porte voisine de Z. Paquet) DEPOT GENERAL DE MEDICAMENTS PATENTES

Parfumeries Françaises, Anglaises et Américaines Grande variété d'articles de Toilette, etc., etc.

CADEAUX DE NOCES CHEZ E. JACOT Aussi un grand choix de MONTRES D'OR ET AUTRES Bijouteries en tous genres. Diamants et agenteries de première qualité. Horloges, Canons à tête d'or et argent, lunettes et pince-nez en grande variété.

E. JACOT (En face du Presbytère de Saint-Roch) 6 nov.—EJ 2m FONDÉE EN 1846

NARCISSE DESROCHES Meublier—Ébéniste 274 Rue St-Jean 274 QUEBEC M. NARCISSE DESROCHES remercie ses nombreux praticiens de l'enseignement qu'il a bien voulu lui accorder pendant les 43 années qu'il a passées à l'école, et prie de cette occasion pour les infirmités qu'il continue à souffrir, comme par le passé des aménagements dont l'élection et particulièrement le solidaire ne pouvant être soupçonnés par aucun autre établissement de ce genre. On trouvera un choix d'aménagements des patrons les plus renommés à la que: Set de Salon en acajou noir, couvert en brossa teille de soie; Set de salon, couverture en crin; Set de chambre à coucher. —AUSSI— Un assortiment des plus variés d'aménagements confectionnés pour le bon marché. Une visite est respectueusement sollicitée. NARCISSE DESROCHES 274—Rue St-Jean, Québec—274 20 oct.—J.E.

Canada Life Ass. Coy. Exemples de Profits Age des Entrées Montant Première prime Dérivés à 97 50 000 \$ 80 00 250 30 41 4 000 102 50 61 00 38 2 000 75 50 51 15 41 4 000 120 00 75 50 43 4 000 130 00 80 20 45 3 000 110 00 61 30 47 2 500 95 00 49 20

EAU MERVEILLEUSE Lisez! Lisez!! DYSPEPSIE, radicalement guérie par l'usage de l'Eau Minérale de St-Jean. INDIGESTION, rapidement guérie par l'Eau Minérale de St-Jean. CONSTIPATION, toujours guérie en buvant l'Eau Minérale de St-Jean.

C. E. A. LANGLOIS, Gérant Général Agents demandés partout

PRIX DE VENTE \$5.87 SIMPSON'S

GERVAIS & HUDON

Importateurs d'instruments de Musique DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET FABRIQUE CANADIENNE. PIANOS: HEINTZMAN & CIE, Wm. BELL & CIE, DOMINY & CIE, DECKER, BRO. N.Y., SCHIEDMAKER, ETC. HARMONIUMS: Wm. BELL & CIE, DOMINY & CIE, THOMAS & CIE, BURDET & CIE., SCHIEDMAKER, ETC.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine 219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219 Téléphone 278

LOTERIE NATIONALE Classe D 20 NOVEMBRE 1889 Au cabinet de Lectures paroissial, à Montréal, Canada. Valeur des lots \$50,000 Gros lot LY REMBOURSE \$5,000 \$1.00 le Billet

Victor Marier Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83, rue d'Aiguillon.

La Compagnie Chinie QUEBEC Ancienne maison METHOT fondée en 1808 Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer Successeurs de BEAUDET & CHINIC COMMERCES DE GROS et de DETAIL PROPRIETAIRES DES MAISONS SUIVANTES: CLOUTERIE VENTADOUR, Beauport FABRIQUE de MOULANGES, rue de la chapelle, St-Roch ENTREPOT de GROSSE QUINCAILLERIE et de CHARRONNAGE, rue des Sœurs, Basse-Ville BUREAUX et MAISON de VENTE, pied de la côte de la Montagne. VENANT D'ÊTRE REÇUES PAR LA LIGNE BOSSIERE: 3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrières mêmes

Johnson's Decorator's PURE WHITE LEAD LEAD

Voilà ce que vous procurez la peinture portant l'étiquette ci-dessus car aucune autre ne vous donnera satisfaction parfaite. Si votre détailleur ne la pas en magasin insistez pour qu'il se la procure. Aucune autre que les peintures les plus fines sont manufacturées par THE WILLIAM JOHNSON & Co.

DEMERS & RIVERIN RUE ST-PAUL, BASSE-VILLE Fonderie et Entrepôts DE POELES Nous avons le plaisir d'annoncer que nous venons de recevoir un assortiment de poêles à charbon dans les goûts le plus beaux et les plus nouveaux et qui donnent de grands avantages tout en réduisant les appartements de votre maison, vous pouvez y faire différents sortes de cuisine avec le même feu. —AUSSI— Poêles à charbon pour magasin, bureau, cuisine et passage. Poêles doubles de 3 pieds de feu, de 2 et de 2 1/2, poêles simples. —DE PLUS— Une grande quantité de poêle de seconde main, à vendre à bon marché.

Pastilles au Chlorate de Potasse DR ED. MORIN Contre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Amygdalite, Croup, Etc. Depot General: DR. ED. MORIN & CIE., QUEBEC

Feuilleton de "LA JUSTICE"

LES HORREURS COMMUNE

Vincent, de son côté se voyant découvert, avait cessé de se cacher.

Les fédérés escaladaient la rampe quand les fugitifs atteignirent le fond du fossé. Guillaume déroula la corde et la lança à Georges, il ne fallait pas que les brigands pussent y descendre après lui.

Quand les gardes nationaux arrivèrent, il était trop tard. Les deux fugitifs avaient disparu dans l'ombre.

— Feu! cria le sergent qui commandait la patrouille. Cinq ou six coups de feu retentirent, tirés au hasard.

— Au revoir! à bientôt, tas de canailles, répondit la voix moqueuse du fédéré déserteur.

— Toi, du moins, tu ne nous échapperas pas, rugit le sergent en prenant Guillaume au collet.

— Je n'en avais pas l'intention, répondit-il. — Et toi, continua Laurier en s'adressant à Vincent, tu n'es qu'un imbécile.

— C'est aussi un lâche et un traître, dit le braconnier avec mépris. Qu'on les conduise tous deux en prison, commanda le chef.

Et la troupe repartit, emmenant avec elle les deux prisonniers.

Marguerite avait éteint sa lampe mais ne s'était pas couchée, attendant et à chaque bruit de pas sur le pavé de la rue peu fréquentée et presque déserte à cette heure, elle tressaillait, et appuyant son front brûlant contre les carreaux, cherchait à reconnaître le passant; puis, quand ce quand ce bruit s'était éteint dans le silence et l'éloignement, la jeune fille se laissait retomber sur son siège, écoutant avec terreur le fracas lointain de la canonade et contemplant ce ciel sinistre et noir ensanglanté de rapides luciers. La pluie continuait à tomber, le vent à pleurer, et aux gémissements de la brise refroidie se mêlaient les longs aboiements d'un chien abandonné dans la rue.

Dans le silence de mort des catacombes, M. Schultz, l'abbé de Sainte-Gertrude, et Rose attendaient aussi; là les heures coulaient plus lentement encore toutes pareilles dans leur éternelle monotonie de sépulchre.

Assis dans leur cachot, qu'éclairait seule une lampe funéraire, les prisonniers, devotes d'une inquiétude, qui croissait avec le temps écoulé, échangeaient de rares paroles et consultaient leurs montres dont les lentes aiguilles semblaient arrêtées. Pils ils tendaient l'oreille, écoutant, eux aussi; mais le bruit qu'ils avaient entendu n'était que celui d'une petite pierre détachée de la voûte et tombée dans les obscurs couloirs, le pétitement de la mèche fumense ou un soupir poussé par le chien du braconnier qui, pelotonné sur lui-même au pied du pilier auquel était accrochée la carabine de son maître, dormait d'un sommeil inquiet.

Deux heures sonnèrent au Val-de-Grâce. — Il devrait être de retour, murmura Marguerite, et quittant sa place, elle alla s'agenouiller à la tête de son lit devant une image de la Vierge, seul emblème religieux qu'eussent épargné dans leur perquisition les fédérés de Laurier, parce que seul il avait échappé à leur attention.

La jeune fille pria longtemps. La prière est un si doux remède pour les âmes affligées. — Venez à moi, a dit l'éternelle Vérité, et vous serez consolés.

Aux catacombes ils priaient aussi. La nuit s'écoula. Personne ne vint frapper à la porte du numéro 8, personne ne descendit l'escalier tortueux des catacombes.

Celui que Guillaume avait pris conduisant à la préfecture de police, Laurier, qui avait reconnu le compagnon de M. Schultz, l'avait expédié à Caoul Rigault, le féroce délégué, avec

un billet portant ces seuls mots: Refractaire, bon pour otage, il n'en fallait pas davantage pour faire enfermer un homme à la Conciergerie, à Mazas ou à la Roquette.

De là au chemin de ronde où, depuis le brûlement de la guillotine, on faisait non pas les coupables mais les suspects, il n'y avait pas loin.

La chambre grillée servant à la fois de prison et de salle d'attente aux accusés, était déjà pleine de détenus préventifs femmes et vieillards accusés, d'avoir parlé mal de la république, jeunes gens s'étant cachés pour ne pas servir de complices à ces crimes; tous gens honnêtes gardés à vue par des scélérats devenus à leur tour gardes et bourreaux.

Le braconnier avait la conscience calme; il s'assit sur la planche, le dos appuyé au mur, et s'endormit paisiblement.

La mort, qu'il avait souvent vue de près, n'avait plus de terreur pour lui et volontiers il l'aurait acceptée comme un moyen d'en finir avec toutes les hontes dont les scélérats abreuvaient la France; s'il n'eût été retenu par le respect de la consigne au poste assigné par la Providence aux hommes honnêtes, et s'il n'eût eu la pensée qu'il pourrait encore en utile à sa patrie et à la famille de M. Schultz.

Le jour vint peu à peu, toujours triste et sombre. Marguerite descendit alors au souterrain; et la voyant arriver seule et les yeux rougis par l'insomnie, son père comprit qu'il n'y avait plus d'espoir.

— Que la volonté de Dieu soit faite en non la nôtre! murmura le braconnier en laissant tomber sa tête sur un poitrinaire.

— Peut-être Guillaume a été arrêté et dans ce cas il en sera quitte pour quelques jours de prison après lesquels on l'incorporera dans un régiment de marche, et dans ce cas, il aura bientôt trouvé moyen d'échapper et de nous revenir.

M. Schultz n'avait pas pensé à cette possibilité, il s'y raccrochait comme un naufragé à une dernière planche.

Marguerite était loin de partager une opinion qu'elle regardait comme une pure illusion, cependant elle parut abandonner dans le même sens et promit de faire à tous les dévouements possibles pour arriver, soit par elle-même, soit par Louise, à la découverte de ce qui s'était passé.

Il ne fut plus question entre eux d'entretenir une probable habitude, et comme cela arrive souvent, la jeune fille en cherchant à persister à son père que les choses avaient dû se passer comme le pensait l'abbé, finit par se persuader elle-même et remonta beaucoup plus rassurée.

Malheureusement Louise, à qui elle s'adressa tout d'abord, n'était pas mieux informée qu'elle-même; son mari, le seul dont il eût été possible de tirer quelques renseignements; ne devant pas, selon toutes les probabilités, revenir avant deux ou trois jours du fort de Montouze.

Mlle Schultz, trop inquiète pour consentir à demeurer dans l'anxiété un aussi long temps, se décida alors à partir pour le troisième bastion, dans l'espoir d'y trouver Vincent.

Elle s'y rendit en effet, non sans grandes difficultés, mais ne put rien savoir autre chose, sinon que les vengours de Flourens reveles par le 77 bataillon de marche, s'étaient couragusement repêlés dans Paris avec la précipitation ordinaire à ces braves habitués à fuir au premier coup de canon.

Marguerite revint donc sur ses pas, siou plus instruite du sort des deux refractaires, au moins assurée de retrouver Vincent.

Louise n'avait pas entendu parler de lui et ne s'en montrait pas plus inquiète pour ce qui sachant bien qu'il était dans ses habitudes de ne rentrer chez lui que lorsqu'il avait épuisé son argent jusqu'au dernier sou dans les cabarets.

La journée se passa ainsi, puis le lendemain, puis le surlendemain, Vincent ne reparut pas.

Louise, qui commençait à s'inquiéter pour son propre compte, alla prendre des informations à l'Epi-Scié, rendez-vous habituel des vengours, ceux auxquels elle s'adressa, la renvoyèrent un sergent Laurier.

A continuer

Boulangier demandé ON DEMANDE IMMEDIATEMENT un bon boulangier. Pour plus amples informations s'adresser à M. BOURQUENNE, 100, rue St-Jacques, Québec. N° 1007-1100

